



Réunion de la Commission de Concertation  
Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 15 octobre 2024 à **09:30**

## ORDRE DU JOUR - AGENDA

EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:30	17/PFD/1929159/	BELL TOWER	Jagersveld Réhabiliter l'église Saint-Hubert : Maintenir le culte et aménager des équipements collectifs au rez-de-chaussée et des logements aux étages, construction d'un bâtiment annexe de logements derrière l'église existante.	X	application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire) application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui- ci)) application de la prescription particulière 25.6. du PRAS (voirie désaffectée - respect des prescriptions applicables à l'une des zones qui la bordent) Art. 188/7 : demandes soumises à une évaluation appropriée des incidences du projet ou installation sur un site Natura 2000 application de la prescription particulière 25.1. du PRAS (actes et travaux ayant pour objet la création ou la modification de l'aménagement des voiries et itinéraires des transports en commun) application de la prescription particulière 8.4. du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions et installations s'accordant avec celles du cadre urbain environnant) application de la prescription particulière 8.2. du PRAS (affectation possible en logements) dérogation à l'art.10 du titre I du RRU (éléments en saillie sur la façade) Rapport d'incidences - Art. 175/20 - MPP - Enquête de 30 jours